

Les biodéchets, un nouveau défi pour 2024 !

À partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable de jardin ou de cuisine, comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les restes de repas, les feuilles mortes, les brindilles...

Comment réaliser le tri à la source des biodéchets ?

Le tri à la source peut s'articuler autour de plusieurs solutions :

- La gestion de proximité (compostage individuel ou partagé)
- La collecte séparée (en porte à porte ou en point d'apport volontaire).

Afin de trouver la meilleure solution de tri à la source des biodéchets, le SICTOM de la Région de Rambouillet a missionné un bureau d'étude.

Cette étude a démontré que **vos biodéchets représentent 33% des ordures ménagères et que notre territoire très rural, ne dispose pas de solution de traitement à une distance raisonnable.**

Quelle solution de tri à la source le SICTOM a-t-il retenu ?

Le SICTOM de la Région de Rambouillet **souhaite développer en priorité la gestion de proximité par le biais du compostage individuel et collectif.** Cela permet d'une part d'éviter un surcoût financier et une empreinte carbone supplémentaire, et d'autre part de maintenir la fertilité des sols.

Ensemble, compostons !

✓ En habitat individuel :

Pour les habitations individuelles avec jardin, le SICTOM distribue gratuitement des composteurs.

Vous pouvez en faire la demande via notre site internet www.sictomregionrambouillet.com.

Les délais sont actuellement un peu plus longs en raison des fortes demandes nationales. Nos services mettent tout en œuvre pour réduire ces délais.

✓ En habitat collectif :

Pour les résidences collectives, il sera donc proposé d'étudier la possibilité d'implanter des composteurs partagés.

Chaque projet nécessitera d'établir un partenariat avec la commune et le bailleur ou syndic.

5 projets seront sélectionnés pour l'année 2024.

Le SICTOM vous accompagne !

Le SICTOM proposera au printemps des ateliers compostage qui répondront à toutes vos questions : comment réussir son compost, les principes fondamentaux du compostage, le tri des biodéchets...

Les dates et les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement via notre site internet et notre page Facebook.